

"Une nouvelle version corrective de Delta T sera mise en service **lundi 23 décembre à 9 h 00** afin de corriger les dysfonctionnements persistants sur l'appliquatif.

Cette livraison applicative corrigera notamment les dysfonctionnements observés sur la notification du transit à destination (observations au déchargement) et rendra à nouveau obligatoire la date limite de présentation du transit à destination.

A la suite de cette livraison, si des difficultés demeurent, nous invitons les services et les opérateurs à indiquer via l'appliquatif OLGA les MRN transits qui restent bloqués afin que le SAU procède aux analyses nécessaires.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension,

L'équipe transit du COMINT1 reste disponible pour toute question."

Bonne journée,

Bien cordialement,

Nathan Jouannot

Direction générale des douanes et droits indirects

Sous-Direction du commerce international

Adjoint à la Mission Action Économique et Entreprises (Ma2e)

11 rue des deux communes, 93558 Montreuil

Tél : 01.57.53.44.22

douane.gouv.fr